



# Un jour pour tousUn jour pour tous

Communément appelé journée de la femme, le 8 mars est en fait la journée internationale des femmes pour l'Onu, celle des Droits de la femme en France. Créée une première fois en 1910, instituée par l'Onu en 1977 et adoptée par la France en 1982, elle est sans doute la plus connue des 503 journées mondiales répertoriées. Les femmes sont ensuite évoquées pour la journée de la femme digitale, celle pour l'élimination de la violence faites aux femmes, en passant par celle de la sage-femme, ou de la femme rurale (!). Et puis il y a, le 10 décembre, la journée mondiale des

Droits de l'Homme. Celle qui découle de la Déclaration universelle éponyme. Celle qui émane d'une institution internationale, les Nations Unies, qui fut la première, dans sa charte, à proclamer l'égalité entre les sexes. C'était en 1945. Trente ans plus tard, la même institution créait une journée des femmes. Presque un constat d'échec... LE BILLET par FRANÇOIS DESMEURES Journaliste ■